

ACADEMIE JUNIOR

BLUEGREEN GRAND LYON CHASSIEU

SAISON 2026/2027



SPORT OU LOISIR, CHAQUE ENFANT TROUVERA SON PLAISIR !

De l'initiation, au développement en passant par le perfectionnement et la performance. Toutes les étapes de progressions ont été pensées afin de permettre à votre enfant d'évoluer au fil du temps et à son rythme dans un environnement de confiance, de jeu et d'amusement.

Les enseignants attachent beaucoup d'importance aux piliers suivants :

- **Respect** : des autres, du terrain et de soi-même ;
- **Bien-être** : approche du développement musculaire, psychologique et de la nutrition ;
- **Plaisir** : convivialité, humour et camaraderies sont importants dans le développement du jeune sport ;
- **Jeu** : intégrer les jeunes golfeurs le plus tôt possible sur le parcours et maintenir un lien régulier au cours des séances (alliance de la technicité et du parcours).

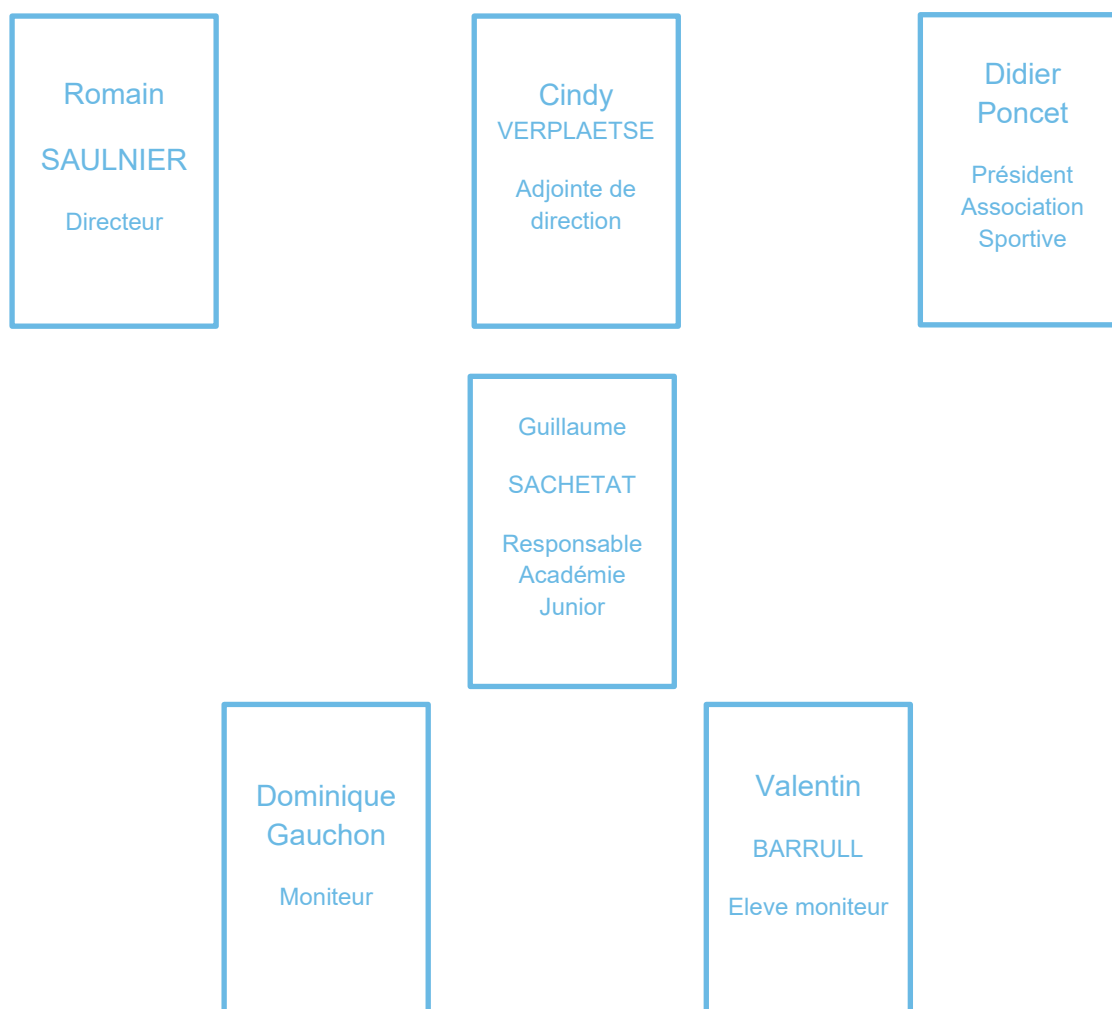
Nous sommes heureux de vous présenter le programme 2026/2027 qui rythmera le calendrier de vos enfants de septembre 2026 à juin 2027. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire confiance et nous vous en remercions.

EN 2026 - 2027 :

- Les membres de l'académie junior auront un polo logoté offert et une casquette !
- Si vous renouvelez votre adhésion avant le 14 juillet 2026, vous pourrez gagner au tirage au sort votre abonnement EDG de la saison prochaine (2027-2028) ! Le tirage au sort s'effectuera le dimanche 13 décembre, jour de la Fête de l'Académie Junior.
- Ouverture de créneaux le dimanche matin si besoin.

Toute l'équipe de Lyon Chassieu vous souhaite une agréable saison 2026/2027 en notre compagnie.

UNE EQUIPE DYNAMIQUE AU SERVICE DE VOS ENFANTS



LES GROUPES ECOLE DE GOLF

Le golf et l'Association Sportive de Chassieu donnent toutes leurs chances aux juniors d'apprendre le golf dans un environnement de jeu, d'éducation et d'amusement. Notre équipe professionnelle fournit un savoir-faire et une expertise qui guide votre enfant au fil de son évolution. Notre programme annuel est conçu pour tous les âges et tous les niveaux des jeunes joueurs en herbe !

Si vous avez des doutes sur les couleurs de drapeaux validés par votre enfant, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'accueil.

Tous groupes inférieurs à 6 élèves ne pourront être maintenus.

ACADEMIE JUNIOR GRAND LYON CHASSIEU 2026 -2027

LES LION'S

Débutants = drapeaux vert - rouge - bleu

Confirmés = Drapeaux jaune-blanc-bronze- argent

Compétition = drapeaux argent et classé > 35

GROUPES MERCREDI

10h - 11h	Baby
	4 - 6 Ans
	Les P'tits Tigres

10h - 12h	Débutants
	7 - 10 ans
	Les Tigers

13h30 - 15h30	Confirmés	Débutants
	7 - 10 ans	11 - 14 ans
	Les Ryder	Les Hogan

15h30 - 17h30	Confirmés	Confirmés
	11 - 13 ans	14 - 17 ans
	Les Open	Les Hogan

GROUPES SAMEDI

10h - 11h	Baby Golf	
	4 - 6 Ans	
	Les P'tites Balles	
11h - 13h	Débutants	
	7-10 ans	
	Les Master	
13h30 - 15h30	Confirmés	Confirmés
	7-10 ans	11-13 ans
	Les McIlroy	Les Birdies
15h30 - 17h30	Débutants	Confirmés
	11-14 ans	14-17 ans
	Les Albatros	Les Woods

10h-12h30	Compétition
	selection par les enseignants
	Les Eagles

GROUPES DIMANCHE

9h - 11h	Débutants
	11-14 ans
	Les Augusta

11h - 13h	Confirmés
	11-14 ans
	Les Links

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29						

MARS

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

- JOURS FÉRIÉS
- COURS
- VACANCES SCOLAIRES > STAGES
VACANCES PROPOSÉS
- OPTION, FÊTE DE L'EDG

LES DRAPEAUX

UNE PÉDAGODIE EN LIEN ÉTROIT AVEC LA FFGOLF

L'académie junior de Lyon Chassieu a reçu en 2022 le Label sportif. Cette certification garantit la bonne implication et le bon développement du club dans les démarches pédagogiques de la Fédération Française de Golf.

Le passage des drapeaux se déroule au moins 3 fois dans l'année.

Le drapeau est un outil de formation au service de l'apprentissage du jeu et du comportement sur le parcours. L'attribution des drapeaux permet de valider les progrès des jeunes jusqu'à l'obtention du premier classement. Cet apprentissage ne peut se faire que si les enfants ont la possibilité de jouer sur le parcours. Les parcours sont aménagés en fonction du niveau de jeu de l'enfant (repères avancés).

Chaque enfant pourra s'équiper d'un badge de sac sur lequel les enseignants colleront les pastilles drapeaux (Badge en vente à l'accueil au tarif de 10 €)



Les dates de passages de drapeaux seront communiquées ultérieurement.

LES TARIFS EDG AVEC LA LICENCE FFGOLF

Tous les jeunes de notre académie junior devront être obligatoirement licenciés FFGolf dès la rentrée (avec certificat médical). La licence permet la validation des drapeaux, la participation aux compétitions, l'affiliation à la fédération, l'assurance...

La licence est incluse dans le tarif de l'école de golf. Au golf Bluegreen Grand Lyon Chassieu et l'association sportive sont en étroite collaboration. Votre enfant sera donc licencié à l'association sportive du golf de Chassieu.

<i>École de golf 1h</i>	<i>465 €</i>
<i>École de golf 1h PRLV</i>	<i>10 fois 49 €</i>
<i>École de golf 2h</i>	<i>661€</i>
<i>École de golf 2h PRLV</i>	<i>10 fois 69 €</i>
<i>École de golf confirmé 2h30</i>	<i>850€</i>
<i>École de golf confirmé 2h30 PRLV</i>	<i>10 fois 89€</i>

Le tarif 2026-2027 comprend :

La licence et cotisation AS

30 séances

L'accès aux parcours (après autorisation des moniteurs)

1 polo logoté et une casquette

CONTRAT ECOLE DE GOLF

ACADEMIE BLUEGREEN 2026-2027

Les soussignés

GOLF BLUEGREEN GRAND LYON CHASSIEU

LES COORDONNEES DE L'ELEVE :

Civilité: M Mlle (entourer la mention exacte)

Nom :

.....
...

Prénom :

.....
...

Adresse :

.....
...

CP : Ville :

Tel (domicile) : Tel (mobile) :

Email :

.....

Numéro de licence :

.....

Date de naissance :

.....

TITULAIRES DE L'AUTORITE PARENTALE :

PERE :

Nom / Prénom :

Adresse :

Tel :

Email (obligatoire) :

.....

Etes-vous joueur de golf ?

MERE :

Nom / Prénom :

Adresse (si différente) :

Tel :

Email (obligatoire) :

Etes-vous joueur de golf ?

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

NOM / PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL :

EMAIL (OBLIGATOIRE) :

.....

IL EST ARRETE ET CONVENU CE QUI SUI

1. OBJET

Le présent contrat a pour objet l'inscription à l'école de golf du Golf de l'élève et de définir les engagements de chacune des parties et d'en fixer les modalités et conditions pour la saison scolaire 2026/2027

2. ENGAGEMENTS DU GOLF

Les élèves adhérant à l'école de golf ont droit :

- A l'enseignement dispensé par l'Académie BlueGreen
- A la fourniture des balles de practice et du matériel pendant les cours

Les cours de golf sont dispensés :

Il est précisé ce qui suit :

- En cas de pluie les cours pourront être dispensés dans le club house pour étudier les règles et l'étiquette à la seule volonté de l'enseignant.
- En cas de fermeture de tout ou partie des installations requises du site (lors de fortes intempéries par exemple) nous serons dans l'obligation d'annuler les cours. Pas de report de cours accordé dans ce cas de force majeure.

3. ENGAGEMENTS ATTENDUS DE L'ÉLÈVE

REGLEMENT DE L'ÉCOLE DU GOLF

Il est attendu de l'élève :

- La présence obligatoire aux cours de golf (sauf contre-indication médicale établie par un médecin) dans le respect des heures ci-après précisées (en cas de retard l'enfant pourra être refusé)
- La présence obligatoire dans les compétitions individuelles ou par équipes en cas de sélection officielle.
- Avant le 15 octobre 2026, acheter la licence 2026 et/ou 2027 et fournir un dossier complet + un certificat médical.
- En cas de retards répétés du parent à la fin du cours de golf, le golf pourra décider de l'exclusion de l'enfant du cours de golf.
- Un comportement exemplaire :
 - Respect de l'étiquette dans l'enceinte du club.
 - Les casquettes et les visières doivent être retirées au club house.
 - Les T-shirts et les jeans sont déconseillés.
 - Sur le parcours ratisser les bunkers, relever les pitches, poser les drapeaux et non les faire tomber, remettre les divots, ne pas courir sur un green.
 - Les élèves doivent être vêtus en conséquence de la météo :
(Vêtement de pluie, bonnet, pull, en cas de pluie ou de froid et une bouteille d'eau doit être fournie quand il fait chaud).
 - L'enfant doit toujours avoir des balles de jeu, des tees pour le parcours et des tees en plastique pour le practice.

Le respect de ces règles de comportement est valable sur tous les équipements golifiques, l'élève doit véhiculer une bonne image du Golf et de l'Académie BlueGreen.

Il est attendu que l'élève s'engage à :

- Se conformer au règlement de l'inscription qui est une condition déterminante de l'engagement du Golf.
- fournir un dossier complet
- respecter le Règlement Intérieur du Golf.

4. RESPONSABILITE DE L'ÉCOLE DE GOLF ET DES PARENTS

Il est entendu que l'élève n'est plus sous la responsabilité des enseignants du Golf en dehors de l'horaire précis du cours auquel il est inscrit.

Les parents s'engagent à accompagner l'élève jusqu'au lieu de rendez-vous de l'école de golf et revenir les chercher sur ce même lieu au terme du cours.

En cas d'absence, au terme du cours, d'une personne responsable venue chercher l'enfant, ce dernier restera au sein du club house. En cas de retard de plus d'une heure, il sera fait appel aux autorités compétentes pour raccompagner l'enfant jusqu'à chez lui.

Dans l'hypothèse où un tiers viendrait chercher l'enfant, les parents devront en informer préalablement l'enseignant en lui remettant une autorisation écrite mentionnant le nom de la personne qui prendra en charge l'enfant au terme du cours (son identité sera vérifiée lorsqu'elle se présentera)

5. DUREE

Le présent contrat « Ecole de Golf » est valable pendant la durée suivante :

Septembre 2026 à juin 2027 et pour une durée de 30 séances dans l'année.

Certains cours du printemps ne seront pas assurés mais ne seront pas comptabilisés dans les 30 séances. Le programme détaillé sera transmis aux parents dès qu'il sera finalisé.

6. DOSSIER DE L'INSCRIPTION

- Règlement
- Contrat signé
- Annexes signées
- RIB pour le paiement en mensualités.
- Joindre attestation de responsabilité civile : couvrant l'élève contre tous dommages, de quelques natures qu'ils soient, causés à lui ou à des tiers de son fait
- Fournir un certificat de non contre-indication à la pratique du golf.

7. PAIEMENT ET CONDITIONS DE SOUSCRIPTION DU CONTRAT ECOLE DE GOLF :

L'Elève ou son Représentant légal s'engage à payer la somme de :€

Ce paiement devra être fait à la dépose du dossier.

Correspondant à son inscription à l'Ecole de Golf.

Jour de la semaine :

Heure de début :

Durée :

TAILLE Enfant (Age vêtement)

L'horaire sera définitif après étude du dossier par l'enseignement

Conformément à l'article 3 du présent contrat, les élèves de l'école de golf peuvent bénéficier de l'abonnement parcours.

Blue Green propose la possibilité d'un paiement en 10 fois pour les inscriptions faites avant le 15 octobre comme suit :

Prélèvement automatique les 1^{ers} de chaque mois (de septembre à juin)

L'Elève ou son Représentant légal remplira et signera un mandat de prélèvement SEPA qu'il remettra, avec un Relevé d'Identité Bancaire, à la société Blue Green.

☐ Je choisis le paiement au comptant

☐ Je choisis le paiement en 10 fois

TOTAL € TTC

8. SANCTIONS

Indépendamment des sanctions disciplinaires relevant de la Commission Disciplinaire FFGolf, tout défaut d'exécution du présent contrat par l'Elève ou son représentant légal entraînera son exclusion de l'école du Golf immédiatement.

En cas de défaut de paiement du présent contrat avec mise en demeure non rectifiée dans un délai de 1 (un) mois, l'élève sera exclu de l'école de golf et le Golf pourra engager toutes mesures légales de recouvrement.

9. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES (CNIL) ET RGPD

Le titulaire de l'autorité parentale consent de manière éclairée au traitement informatisé des données personnelles de l'élève par la société Blue Green.

Les élèves de l'école de golf du Golf possèdent un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations les concernant et faisant l'objet d'un traitement informatisé par la société Blue Green

Ces informations sont destinées à Blue Green, et ses golfs et peuvent être communiquées à ses partenaires.

Si le titulaire de l'autorité parentale ne souhaite pas que les coordonnées puissent être communiquées, il doit le signaler par tout moyen écrit à la Direction du Golf.

10. FORCE MAJEURE

En cas de survenance d'un événement de force majeure tel que défini par la réglementation ou la jurisprudence en vigueur, l'exécution du contrat sera suspendue de plein droit en cas d'empêchement d'exécuter les obligations

de l'une et/ou l'autre des parties au titre du contrat. Dans ce cas, Blue Green pourra proposer une prolongation du contrat de la durée de l'empêchement ou des dédommagements commerciaux.

La partie qui invoque cet événement doit avertir l'autre partie dès sa survenance et ce, immédiatement et par tous moyens.

11. ELECTION DE DOMICILE / REGLEMENT DES LITIGES

Les parties élisent domicile à l'adresse indiquée aux entêtes des présentes. Toute modification doit être notifiée par écrit à l'autre Partie.

Le contrat est régi exclusivement par le droit français.

En cas de contestation sur l'interprétation, l'application, l'exécution ou la résolution du contrat, les parties s'engagent à chercher, à résoudre à l'amiable le litige pendant 30 jours préalablement à toute saisine d'un tribunal. En cas de conciliation, les parties s'engagent à signer un accord transactionnel et confidentiel. En cas de désaccord persistant, tout litige ou contestation sera soumis au Tribunal compétent.

Fait à, le, en deux (2) exemplaires

LE TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE
.....

LE GOLF Bluegreen

Et L'ELEVE

Le Directeur

Signature précédée de la mention

Signature précédée de la mention

manuscrite « Lu et approuvé »

manuscrite « Lu et approuvé »

DECHARGE DE RESPONSABILITE PARENTALE POUR ENFANT MINEUR

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,
mère, père, de l'enfant.....,

Autorise le Golf Blue Green

• **Attestation d'intervention médicale**

- Lui donner tous pouvoirs pour prendre des décisions et signer tous documents en mon nom en ce qui concerne mon enfant mineur et prendre toutes mesures nécessaires pour sa santé notamment pour une hospitalisation ou faire pratiquer une intervention chirurgicale d'urgence en cas de nécessité.

Je m'engage aussi à rembourser l'intégralité des frais (médicaux et pharmaceutiques) avancés éventuellement pour mon compte.

• **Autorisation parentale**

- Participer à toutes activités de l'école de golf
- Liste des personnes à contacter :

Nom / Prénom mère : N° Téléphone

Nom / Prénom père : N° Téléphone

- Liste des personnes pouvant récupérer mon enfant :

Nom / Prénom : N° Téléphone

Nom / Prénom : N° Téléphone

- Laisser mon enfant partir du cours de golf non accompagné :

☐

OUI

☐

NON

Sans que la responsabilité du Golf ne puisse être engagée.

Il est également rappelé que les enfants ne sont plus sous la responsabilité des enseignants du Golf après les horaires de cours. Les parents, qui n'autoriseraient pas leur enfant à rentrer seul chez eux, s'engagent alors à être présents avant la fin du cours pour réceptionner leur enfant.

Fait à

Signature :

Le

AUTORISATION DE REPRODUCTION, DE CAPTURE D'IMAGES ET D'UTILISATION DE NOMS

Je soussigné(e) : (Nom du parent/tuteur légal)

Autorise à titre gracieux le Groupe BLUEGREEN (la « Société ») et le Golf à la publication de photographies, d'utilisation du nom et de prénom, et de capture d'images ou de vidéographies de :

(Nom de L'enfant)

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, **j'autorise la Société à fixer, reproduire, représenter et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.**

Les photographies et les captations pourront être exploitées et utilisées directement par la Société et le Golf sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, intégralement ou par extraits et notamment :

- Site Internet du Golf et de Blue Green,
- Réseaux Sociaux (Facebook – Instagram – Twitter – LinkedIn – Google + - Youtube - Sites web Bluegreen); emailing
- Documents techniques, dossiers de presse, affiches, supports pédagogiques, reportage TV

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

L'autorisation est consentie librement et sans contrepartie, notamment financière, et ce quelles que soient la nature et l'importance de la diffusion.

Je garantis que l'enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

La présente autorisation est valable pour la durée de 5 (cinq) ans. Elle est valable pour le monde entier. L'autorisation perdurera en cas de changement de mon état civil actuel.

Le soussigné reste en droit de dénoncer cette autorisation par tout moyen écrit et à tout moment adressée à la Direction du Golf.

Pour tout litige de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Nom et Prénom de **la personne photographiée** :

Nom et prénom **du parent/tuteur légal** :

Signature :